

Traduction libre de l'extrait de l'étude :

« Einfluss von Modellflugplätzen auf Biodiversität, Siedlungsdichten und Revierverteilung von Brutvögeln » © Auteur MILVIUS GmbH Planungsbüro 12/10/2022

4.2 Conclusion : effets des terrains d'aéromodélisme sur les oiseaux nicheurs ?

Dans le cadre de cette étude, il a été possible d'observer les oiseaux à proximité de terrains d'aéromodélisme dans un rayon d'un kilomètre et 300 mètres, aucune différence significative n'a été constatée en ce qui concerne l'abondance des oiseaux, densité de population, du nombre d'espèces, de la biodiversité et de la dominance des espèces par rapport à des sites expérimentaux non perturbés dans un environnement proche. Cela montre que la concentration de l'activité d'aéromodélisme sur un terrain d'aéromodélisme ne provoque pas de dérangements de l'avifaune nicheuse dans les territoires communs. Ceci indique un faible impact des perturbations ou un possible effet d'accoutumance des couples territoriaux locaux.

Il convient de noter, à titre de restriction, que l'étude a porté en premier lieu sur des espèces d'oiseaux nicheurs communes qui ne sont pas considérées comme particulièrement sensibles aux dérangements. Un impact sur des espèces ayant de grands territoires, des espèces particulièrement exigeantes en matière de choix de l'habitat ou des espèces très sensibles aux perturbations n'a pas été étudié et ne peut donc pas être formellement exclu.

Les quelques différences significatives dans la composition des espèces dans HF et VF sont dans tous les cas liés à la configuration locale de l'habitat, à sa la qualité, ou à des exigences ponctuelles en matière d'habitat.

De manière générale, on constate que, sur l'ensemble des unités d'étude, l'écologie du paysage domine par rapport à l'influence d'éventuelles perturbations. Les données recueillies ont permis de montrer que la composition, la complexité et la diversité structurelle du paysage sont directement corrélées au nombre d'espèces et de territoires de l'avifaune nicheuse. Aucune différence significative n'a été constatée entre habitats comparables.

Il existe toutefois une exception possible pour les habitats suboptimaux, où les perturbations se manifestent éventuellement plus fortement. Dans ce cas, un soupçon a été émis pour les espèces de milieux ouverts sans qu'un début de suspicion n'ai pu être trouvé. D'autres études devraient porter sur ce point et mettre en lumière cet aspect. Il est toutefois important d'étudier que d'autres sources de dérangement pour l'avifaune autres que l'aéromodélisme sont présentes. Dans cette hypothèse, il faut toujours procéder à un contrôle de plausibilité en comparaison avec d'autres sources de bruit. Dans cette étude, outre l'activité d'aéromodélisme elle-même, vingt-neuf facteurs de perturbations possibles ont été identifiés, comme l'activité agricole, le trafic sur les routes ou les chemins de campagne, d'autres activités de loisirs, etc. et d'autres facteurs qui représentent un potentiel de perturbation considérable sur la biodiversité, les densités de population et les répartition des territoires d'oiseaux nicheurs.

Un éventuel effet sur la répartition spatiale des territoires se limite également à la proximité immédiate. Pour l'alouette des champs, espèce nichant au sol et sans lien avec les structures, les zones de décollage/atterrissage en herbe courte sont restées généralement inoccupées (aucun habitat pour la nidification).

En dehors d'une zone d'environ 70 m, les densités de peuplement locales de l'espèce ne différaient toutefois pas significativement des valeurs pour les zones non perturbées. On n'a pas constaté d'évitement général ou de déplacement spatial du territoire vers un "rayon de tolérance" des perturbations.

Une atteinte significative ou même existentielle sur l'habitat des espèces d'oiseaux nicheurs liée aux terrains d'aéromodélisme n'a pas pu être démontrée dans le cadre de l'étude.

Contact :

MILVUS GmbH

Bahnhofstraße 19

D-66780 Rehlingen-Siersburg

Web: www.milvus.de | www.milvus.lu

E-Mail: info@milvus.de

Telefon: +49 (0) 6835 – 955 5331

Auteurs :

Dipl.-Biogeogr. Fabian Feß

Dipl.-Biogeogr. Rolf Klein

Dr. rer. nat. Sebastian Kiepsch

Mandataire

Deutscher Modellflieger Verband (DMFV) e.V.

Rochusstraße 104 - 106

D-53123 Bonn

Web: www.dmfv.aero

E-Mail: info@dmfv.aero

Telefon: +49 (0) 228 – 97 85 00